

Image not found or type unknown



Acompte sur devis et dc artisan

Par **calinou**, le **25/05/2012** à **08:45**

Bonjour,
Nous avons fait établir un devis par un artisan carreleur pour la rénovation de notre salle de bains. Nous avons accepté le devis et versé l'acompte demandé de 30 % à la commande. Le chantier devait commencer mi-juin mais l'artisan vient de se tuer sans avoir encaissé notre chèque. Comment peut-on le récupérer puisqu'il va nous falloir trouver un autre artisan et que cette somme va nous faire défaut ?
Merci d'avance pour vos conseils.
Cordialement.

Par **pat76**, le **25/05/2012** à **18:01**

Bonjour
Il faut voir avec les ayants droit pour que le chèque vous soit rendu.
A moins que l'affaire soit reprise par un membre de la famille.
Prenez contact avec la famille de l'artisan ou si l'entreprise est mise en liquidation judiciaire, avec le mandataire judiciaire.